

la raison donnée étant la suivante: "Attendu que le recensement des habitants du Bas-Canada, pour l'année 1842 qui est exigé par une loi de cette Législature . . . n'a pas été dûment pris . . . et attendu qu'il est de la plus grande importance que tel recensement soit pris . . . Il est en conséquence décrété . . ." Le recensement du Bas-Canada de 1844 fut fait en vertu de cette loi.

Une autre loi fut adoptée et reçut la sanction royale le 28 juillet 1847 créant un "bureau d'enregistrement et de statistiques", ayant pour mandat "de colliger les statistiques et d'adopter des mesures pour leur dissémination ou publication" et pourvoir à ce qu'un recensement soit pris en 1848 et répété en 1850 et tous les cinq ans ensuite. Cette loi eut pour résultat le recensement du Haut-Canada de 1848.

Finalement, une loi du 30 août 1851 pourvoit à un recensement en janvier 1852 et plus tard en 1861 et par la suite, à tous les dix ans. Cette loi décrète que de meilleures mesures doivent être prises pour effectuer le recensement. Le premier recensement en vertu de cette loi fut fait en janvier 1852 et, comme des recensements semblables furent faits au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse, nous avons une mesure régulière de la croissance de la population du Canada sur plus de 80 ans. Les 1850 virent une croissance rapide de la population, spécialement en Ontario, tandis que les 1860 montrent aussi des gains, mais plus modérés. Les années qui suivirent la Confédération, il y eut une certaine ruée, l'augmentation entre 1871 et 1881 (avec plusieurs années maigres vers la fin de cette période) étant de 635,553 ou 17·23 p.c. Dans aucune des deux dernières décades du dix-neuvième siècle cependant ce chiffre n'a été égalé, ni absolument ni proportionnellement, les gains dans chaque cas étant inférieurs à 550,000 ou 12 p.c. A la fin du siècle, la population du Canada avait atteint approximativement cinq millions et un tiers ou vingt fois celle de 1800. Elle a augmenté de cinq millions les derniers trente ans.

Expansion au cours du vingtième siècle.—Il était réservé au 20ème siècle de voir l'accroissement le plus extraordinaire de la population canadienne. Le fait capital fut évidemment l'ouverture de l'Ouest à la colonisation. Les territoires inorganisés de l'Amérique Britannique du Nord avaient été cédés au Dominion peu de temps après la Confédération et l'Ouest avait été entaillé et traversé par le chemin de fer Canadien Pacifique entre 1880 et 1890. Bien que la population de l'Ouest eût doublé à chaque décennat, ce ne fut toutefois qu'après 1900, lors du déclenchement du grand mouvement d'immigration, que la population et la production de cette partie du pays devinrent des facteurs économiques de premier ordre. Simultanément, un développement presque aussi remarquable se produisait dans les centres industriels de l'Est du Canada, lequel servit de base immédiate à la poussée vers l'Ouest. Tous ces progrès auraient été impossibles sans l'affluence de capitaux anglais et étrangers—un billion et demi de dollars de 1900 à 1912—qui permirent la création des vastes entreprises ferroviaires, municipales et industrielles qui caractérisent ce mouvement. Bref, les années 1901 à 1911 sont le décennat doré de l'expansion canadienne. L'immigration, qui jusque-là se traduisait par moins de 50,000 nouveaux venus par an, eut vite fait de quintupler ce volume et dépassa même occasionnellement les 400,000. Entre 1901 et 1911, elle dépasse 1,800,000 et malgré la perte d'un tiers au moins de ceux-ci (partiellement par le retour en Europe d'ouvriers attirés par la construction de voies ferrées et autres grands travaux et partiellement par l'attrait persistant et le mirage naturel qu'exerçaient les Etats-Unis sur un peuple viril et moins riche), elle constitue le principal facteur du gain de 34 p.c. réalisé dans cette décade par la population canadienne, gain plus élevé que l'accroissement relatif de tout autre pays durant la même période. Cette ascension se continue et même s'intensifie au cours des trois premières années de la deuxi-